

LA CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Conformément aux dispositions de l'article D. 333-3 du Code de l'éducation, les enseignements de la classe de seconde dans le cadre de la **réforme du bac 2021** comprennent des **enseignements communs** dispensés à tous les élèves et des **enseignements optionnels** qui leur sont proposés.

OIB (Langue et Littérature Arabe LLA)

Après une Section Internationale en 3^{ème}, le choix de l'OIB est vivement encouragé et **fait l'objet d'une attention particulière du Lycée Descartes comme des établissements post-bac, pour la poursuite d'études.**

Les enseignements optionnels (facultatif)

Les enseignements optionnels seront mis en œuvre dans la limite de la capacité d'accueil. Ils ne sont donc pas garantis. L'élève peut choisir **au plus** deux enseignements optionnels, un parmi les enseignements généraux et un technologique. Les élèves ayant opté pour l'OIB ne pourront choisir qu'un enseignement optionnel général compte tenu du volume horaire déjà effectué.

1 enseignement général au choix parmi :

Langue Vivante C : Espagnol ou Allemand, concerne les élèves souhaitant débiter l'Espagnol ou l'Allemand en classe de 2^{nde}. *A choisir obligatoirement durant la 2^{nde} si l'élève envisage de présenter une de ces 2 langues au baccalauréat.*

Langue Vivante Optionnelle Espagnol ou Allemand, ne concerne que les élèves ayant débuté l'étude de l'espagnol ou de l'allemand en 5^{ème} en plus de la LV2 arabe.

Cinéma-Audiovisuel : 3 heures par semaine, toute candidature à cette option devra être accompagnée d'une lettre de motivation au 3^{ème} trimestre.

Théâtre : 3 heures par semaine, toute candidature à cette option sera soumise à une audition au 3^{ème} trimestre.

Arts Plastiques : 3 heures par semaine, toute candidature à cette option devra être accompagnée d'une lettre de motivation au 3^{ème} trimestre.

Langue et culture de l'antiquité, Latin : si débuté en 5^{ème} *L'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité - LCA - de latin peut être cumulé avec un autre enseignement optionnel.*

1 enseignement technologique

Management de gestion : 1h30 par semaine